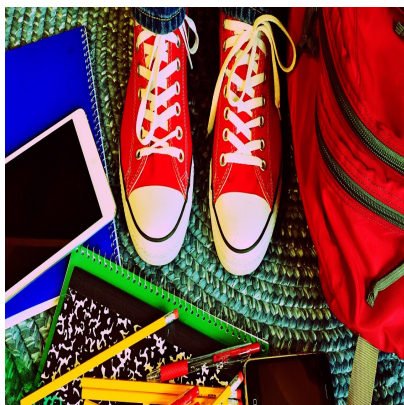




Quelles tenues vestimentaires pour les élèves de l'école publique ?

Description

Venez comme vous êtes ? Au Mac Do oui, à l'école, non s'élève Thésy qui regrette que les tenues vestimentaires des élèves soient l'occasion soit d'exhiber des croyances religieuses et donc de narguer la loi sur la laïcité soit de se présenter en classe de façon incorrecte.

Par Thésy Bionnier

Depuis la dernière rentrée scolaire, la polémique autour des tenues vestimentaires à l'école enfle. Pas un jour sans qu'un Ministre, un élu ou un média n'abordent le sujet. On peut regretter que ce sujet prenne le pas sur les difficultés rencontrées dans nos écoles : classes surchargées, manque d'enseignants, enfants « décrocheurs », baisse de la qualité de l'enseignement, professeurs découragés et inquiets devant la hausse des provocations et des agressions de la part tant des élèves que des parents ...

Alors pourquoi ne peut-on résoudre ce problème afin que l'Ecole retrouve son vrai rôle d'enseignement ?

Mais tout d'abord, que dit la loi, à ce sujet ?

En fait, il n'existe que le texte du 15 mars 2004 (article L.141-5-1alinéa 1^{er}) relatif à l'interdiction des « signes et tenues religieuses ostensibles » et la circulaire N° 2013-144 du 6 septembre 2013 relative à la charte de la laïcité à l'école. Quand on se soucie des tenues vestimentaires de élèves, on pense essentiellement aux foulards des jeunes filles musulmanes, aux croix des chrétiens, à la kippa des juifs. Or, malgré l'ancienneté de cette loi, elle est toujours mal appliquée, ce qui met souvent les enseignants en difficulté devant des élèves qui ne la respectent pas et portent des signes religieux. D'ailleurs, devant l'augmentation des provocations, voire des tentatives d'intimidation des professeurs, le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, a demandé le 17 octobre 2022 aux préfets de « soutenir la communauté éducative dans une indispensable réaction de grande fermeté face aux atteintes à la laïcité qui se multiplient depuis la rentrée ». Il semblerait que ce ne soit pas efficace et les enseignants ne se sentent pas soutenus.

C'est quoi une tenue correcte ?

Depuis la rentrée parlementaire des voix d'élus telles celle d'Éric Ciotti, député LR, ou celle d'Alexis Corbière, député LFI, préconisent d'imposer l'uniforme pour tous les collégiens et les lycéens, ce qui résoudrait à la fois le problème du non-respect de la laïcité à l'école et à la fois celui de venir en classe dans une tenue jugée incorrecte, même si ce souci n'a pas donné lieu à une loi. Cependant, tout établissement peut, par le biais du règlement intérieur établi lors du Conseil d'administration auquel d'ailleurs assistent des élèves délégués, définir ce qu'est une tenue incorrecte. Jeans troués, sous-vêtements apparents, joggings, short, débardeur, piercings etc., la liste peut être très différente selon les établissements et sans doute selon les milieux sociaux, mais elle est systématiquement mal acceptée.

La tenue vestimentaire a-t-elle fait débat à toutes les époques ?

Oui, car l'adolescence se définit notamment par l'affirmation de son identité : toute restriction concernant la tenue vestimentaire des élèves a toujours entraîné de la révolte contre l'institution, les professeurs et les parents. Si elle était discrète jusqu'en 1968, elle s'exprime depuis. Les rapports des jeunes avec l'autorité scolaire ou parentale ont beaucoup évolué. Autrefois, elle n'était pas discutée, les élèves obéissaient contraint et forcés, mais depuis 68, les méthodes d'éducation ont changé et les enfants n'hésitent plus à s'exprimer, à se battre pour obtenir par exemple le droit pour les filles de mettre un pantalon. Cependant, dans beaucoup d'institutions privées l'uniforme est exigé, surtout pour les internes.

On peut s'étonner que nos jeunes Français soient si opposés à l'uniforme scolaire alors que les Anglais le portent sans difficulté et que dans pratiquement tous les pays d'Asie l'uniforme est adopté. Certains parents s'inquiètent du coût des tenues, mais est-il beaucoup plus onéreux que les vêtements « civils » ? N'oublions pas qu'en France existe la subvention de rentrée scolaire. J'ai souvenir d'avoir admiré de jeunes écoliers sur une petite île de Thaïlande avec leur chemisier d'un blanc éclatant, leur cravate, leur jupe ou pantalon bleu marine impeccables alors que tous vivaient dans des cabanes en bois, sans eau courante. N'oublions pas que l'uniforme met fin à la bataille des marques et des discriminations sociales. Riches ou pauvres, tous les enfants en uniformes sont logés à la même enseigne.

Il me paraît urgent que les collèges et lycées retrouvent leur rôle essentiel d'enseignement et ne s'enlisent pas davantage dans une bataille sur les tenues religieuses ou civiles. Si l'uniforme est une solution pourquoi ne pas l'adopter ?

Categorie

1. Humeurs

date créée
05/11/2022